

COMMUNIQUE DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Les routes du Gers ont été à nouveau marquées par un dramatique accident survenu le dimanche 12 février 2012 qui a provoqué un mort et 2 blessés graves à Vic-Fezensac. Cet accident porte déjà le nombre de tués à 2 depuis le début de l'année.

Pour le seul mois de janvier 2012 les indicateurs de l'accidentalité gersoise sont **en forte hausse par rapport** à ceux de janvier 2011 : + 8 accidents corporels (soit 2 fois plus) et + 13 blessés (soit 2,5 fois plus).

L'analyse en année glissante (total sur 12 mois de février 2011 à janvier 2012) confirme la **hausse sensible des accidents corporels (+28 %)** et **du nombre de blessés (+ 10%)** dans notre département . Sur la comparaison des 12 mois glissants, le nombre de tués est en baisse : 4 vies épargnées (soit - 15 %).

L'augmentation du nombre d'accidents corporels et du nombre de blessés reste particulièrement préoccupante. Restons mobilisés pour diminuer le nombre de victimes sur nos routes. N'oublions pas les gestes simples qui peuvent sauver une vie.

La Ceinture de sécurité :

Le bilan de l'accidentologie gersoise, sur la période de janvier 2011 à janvier 2012 (13 mois) fait apparaître que, parmi les **14 tués**, conducteurs ou passagers de véhicules légers, **4 n'avaient pas bouclé leur ceinture de sécurité**.

Ce sont 4 vies qui auraient peut-être pu être sauvées si les victimes avaient attaché leur ceinture de sécurité.

Seuls 1,7 % des conducteurs ceinturés meurent dans un accident dans lesquels ils sont impliqués, contre 17,5 % pour les conducteurs non ceinturés.

Il ne faut pas oublier que :

- Dès 20 km/h, un choc subit sans ceinture peut être mortel.
- Un choc ou une collision à 50 km/h correspond à une chute du 4ème étage, soit près de 10m.
- La poussée est telle qu'au cours d'un choc à 50 km/h, un enfant de 20 kg se transforme en un projectile d'une demie-tonne s'il n'est pas maintenu par un système de sécurité adapté.

Un simple geste pour sauver des vies : Attachez votre ceinture de sécurité, attachez les enfants dans un siège homologué, même pour un trajet très court.